

**Compilation administrative**  
**RÈGLEMENT NUMÉRO 1054**

**ÉTABLISSANT UN PROGRAMME DE SUBVENTION POUR  
L'ACQUISITION DE COUCHES RÉUTILISABLES**

Adopté par le conseil municipal le 15 février 2010  
entré en vigueur le 25 février 2010  
tel qu'amendé par le(s) règlement(s) suivant(s) :

<b>Numéro de règlement</b>	<b>Date d'approbation au conseil</b>	<b>Date d'entrée en vigueur</b>	<b>Article(s) Amendé(s)</b>
1096	6 février 2012	15 février 2012	Article 7
1131	16 décembre 2013	25 décembre 2013	Article 7
1161	30 novembre 2015	22 décembre 2015	Article 7

---

\* Le lecteur est avisé que le présent document ne vise qu'à faciliter sa compréhension et que toute erreur ou omission qui pourrait être relevée à cette compilation administrative n'a pas pour effet de diminuer le caractère exécutoire des règlements et amendements y cités, tels que sanctionnés dans leur version originale.

À jour : 3 décembre 2015  
Service du greffe et des affaires juridiques